Ski de fond Nouveau-Brunswick

Comité de gouvernance: Mandat

Avril 2025

Ski de fond Nouveau-Brunswick
Cross Country New Brunswick

Table de matières

BUT 3
DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS 3
COMPOSITION DU COMITÉ 3
PROCÉDURE DE RÉUNION 3
STRUCTURE HIÉRARCHIQUES 3

BUT

Le Comité de gouvernance a pour objectif d'aider le Conseil d'administration à améliorer continuellement l'efficacité et l'efficience de la performance du Conseil d'administration grâce à l'adoption de pratiques de gouvernance progressistes.

DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS

- Réviser les politiques et les mandats existants au moins tous les trois ans.
- Préparer un calendrier de révision des politiques et des mandats pour le conseil d'administration.
- Élaborer des mandats de tous les comités créés par le conseil d'administration.
- Continuer à travailler sur les exigences de gouvernance pour le financement provincial.
- Réviser annuellement les Statuts administratifs de l'organisation et recommander au conseil d'administration toute modification nécessaire. Cette révision doit être effectuée au plus tard en avril de chaque année, afin que le conseil puisse en discuter et l'examiner avant de le présenter aux membres lors de l'assemblée générale annuelle.
- Plan stratégique : réviser annuellement et présenter une mise à jour au conseil d'administration.
- Veiller à ce que l'auto-évaluation des membres du conseil soit effectuée chaque année.

COMPOSITION DU COMITÉ

- Le conseil d'administration nommera les membres du comité.
- Le comité sera composé de trois membres, dont le directeur général du CCNB.
- Le mandat des membres est de deux (2) ans et est renouvelable.

PROCÉDURE DE RÉUNION

- Au moins trois (3) réunions par an.
- Le président sera désigné par les membres du comité de gouvernance.
- Un procès-verbal sera rédigé à chaque

STRUCTURE HIÉRARCHIQUES

- Le Comité de gouvernance rend compte au Conseil d'administration.
- Des recommandations seront faites au Conseil d'administration.